

# Travail social de proximité, quels défis politiques?

Compte rendu rapporté par Danièle Warynski, coordinatrice de la Plateforme romande de l'animation socioculturelle  
Olivier Grand, secrétaire général adjoint d'AvenirSocial

Le Groupe romand des travailleurs sociaux hors murs, avec le soutien du Groupement romand d'études des addictions (GREA) et de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, a organisé un colloque le 8 septembre dernier à Yverdon-les-Bains sur les enjeux du travail social hors murs (TSHM). Les attentes à son encontre sont nombreuses, mais tel qu'il se comprend lui-même, peut-il satisfaire tout le monde?

## TSHM: origines et principes

En introduction de la journée, Jean-Jacques Marro, Renato Maurer, Ariane Piguet et Vincent Artison, acteurs du TSHM, en ont retracé les origines. Celui-ci apparaît dans les années 1970-1980 autour des problématiques de la toxicomanie, puis du sida. Au début, il n'y avait pas de concept, si ce n'est d'être présent dans les milieux touchés, de s'orienter vers des individus, mais aussi vers des groupes, des réseaux et de faire un travail de sensibilisation auprès du public. Le TSHM, enraciné dans le domaine social, est aux confins de l'éducation, de la santé, de l'animation socioculturelle, de la culture, de l'économie, de la sécurité, du développement durable, de la psychologie. Il est dans une position d'intermédiation qui nécessite une forte autonomie et une certaine indépendance.

Un groupe réunissant un grand nombre des TSHM engagés en Romandie – de Bienne à Genève en passant par Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et le Valais – a vu le jour en 2001.

Ce groupe a élaboré une charte, également signée en Suisse alémanique, qui donne les grandes lignes du cadre de travail du TSHM. Cette charte est un moyen de promouvoir un métier en pleine évolution. D'une part, elle en précise le cadre éthique qui engage les professionnel-le-s vis-à-vis de leur public. Celui-ci doit pouvoir adhérer librement aux projets proposés. Le TSHM vise à permettre aux indi-

vidus d'accéder aux services et structures existantes dont ils auraient besoin et à leur éviter toute forme d'exclusion. D'autre part, la charte engage les professionnel-le-s à faire remonter auprès des politiques les problématiques, revendications et besoins des populations concernées. Ainsi, le TSHM précise la nature de ses actions auprès des autorités pour créer les conditions favorables à son intervention.

## Focus sur la jeunesse: l'apport scientifique

Ces jalons posés, M<sup>me</sup> Hugentobler, sociologue, a évoqué quelques éléments sur la place des jeunes dans la société aujourd'hui. Les jeunes ne connaissent pas une entrée dans la vie adulte aussi facile que celle de leurs parents. Le risque de déclin est aussi important que celui d'ascension. Des ruptures (scolaires, accident, chômage) peuvent les précipiter dans la précarité.

Après cet apport, Olivier Gueniat, chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel, a donné son interprétation des statistiques de la police sur la délinquance juvénile. Chiffres à l'appui, la part des auteurs mineurs sur l'ensemble des actes criminels est de 20%. Elle se montait à 35% il y a 25 ans. La violence des jeunes augmente de manière analogue à celle des adultes.

Ces chiffres contrastent avec les messages induits par les médias. Ces derniers ont tendance à extraire une partie de ces faits et chiffres et de les diffuser hors de leur contexte. Par des cas très médiatisés, les faits sont grossis. En conséquence les représentations que la population se fait de la jeunesse en général se modifient. L'équation est la suivante: les médias s'intéressent aux délits commis par des jeunes et surenchérisent; la police a une propension accrue à transmettre des informations; les politiques, pressés par les médias et la population, réagissent en activant parfois des mesures disproportionnées.

## Le TSHM, entre le marteau et l'enclume

Daniel von Siebenthal, municipal à Yverdon-les-Bains, a exprimé son point de vue sur ce que le TSHM peut apporter. Les travailleurs sociaux hors murs permettent de traduire les problèmes à l'intention des politiques. Ils sont des porte-parole des groupes, qui peuvent marquer leur existence et exprimer leurs besoins et contribuer ainsi à améliorer l'image des jeunes. Ils ont une mission de développement de la capacité de citoyenneté des jeunes.

Mais voilà, les attentes du politique à l'encontre du TSHM sont nombreuses et parfois composées de demandes paradoxales. Laurent Wicht, professeur à l'Institut d'études sociales de la HES-SO à Genève, relève les limites de la contribution du TSHM à la paix sociale. Les travailleurs sociaux hors murs aident les jeunes à trouver leur place dans la société, mais le risque est bien qu'on leur demande de faire du contrôle social, s'éloignant par là du travail social. Les municipalités veulent des résultats visibles et rapides, ce qui ne favorise pas la reconnaissance et augmente les pressions sur les professionnel-le-s.

## Quelle pourrait être l'équation idéale?

Engagé auprès des jeunes et par les pouvoirs publics avec des attentes multiples, il importe que le TSHM fasse les ponts entre un public qui n'a pas forcément de demandes et les élus qui les mandatent. En conséquence, un travail de communication dans les deux sens est de première importance. De plus, sachant que bien des communes n'engagent qu'une seule personne dans la fonction de TSHM, l'existence d'un groupe réunissant tous les praticien-ne-s a toute son importance. Au regard des enjeux, c'est un groupe qui mérite qu'on lui porte plus d'attention. |